

PROFESSION | La session automnale de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence s'est tenue le 20 novembre en visio-conférence.

Une **capacité d'adaptation exemplaire** dans une période improbable

C'est en saluant l'arrivée de la préfète des Alpes-de-Haute-Provence Violaine Démaret et le départ de M. Rémy Boutroux qui cessait ses fonctions de directeur départemental des territoires à la fin du mois que Frédéric Esmiol a ouvert les travaux de la session de la chambre d'agriculture version Covid-19. « *Globalement, le millésime 2020 sera une bonne année* », a annoncé le président de la chambre d'agriculture lors de cette session automnale organisée en visio-conférence, confinement oblige. Une année agricole épargnée par les accidents climatiques et la sécheresse, avec des pluies à la fin du printemps et à l'automne qui ont contribué à des récoltes honnêtes et de qualité. « *Cette période improbable a mis en avant la grande capacité d'adaptation de notre agriculture à répondre à l'enjeu primordial d'approvisionnement de nos concitoyens en denrées alimentaires. Elle a contribué à valoriser nos circuits courts, nos productions de qualité ainsi que la relation de proximité avec les consommateurs. Il a fallu parfois se battre, convaincre, faire preuve d'invention, modifier ses pratiques, faire appel à la solidarité professionnelle pour trouver des solutions adaptées à chaque situation individuelle* ».



Pour une information de qualité

Dans ce contexte plutôt favorable, la principale inquiétude, dont l'absence de solution pourrait à terme avoir des conséquences irréversibles pour les exploitations, est la pénurie structurelle de main d'œuvre. « *À la chambre d'agriculture, nous avons su, en quelques jours, déployer un dispositif, à distance, d'appui à la déclaration PAC 2020 qui a parfaitement répondu à l'impossibilité de recevoir les agriculteurs au bureau. La filière ovine qui aurait pu être fortement impactée par la mévente des agneaux, au moment des fêtes de Pâques, a réussi, grâce à une intervention adaptée de la Région Sud et de l'État, à commercialiser la totalité de la production à un prix convenable* ».

Qu'il s'agisse du maintien des abattoirs de proximité, essentiels au développement des circuits courts et à la valorisation de l'élevage de montagne, de la création d'une zone agricole protégée sur le territoire de la DLVA, de l'extension du réseau d'irrigation de Valensole pour sécuriser les cultures pendant les périodes de sécheresse, de la valorisation des déchets verts du Sisteronais, de la création d'une Maison de produits de pays à Castellane, de l'adaptation des pratiques agricoles au sein des périmètres de captage ou encore de l'accompagnement d'un projet collectif d'irrigation sur la commune d'Uvernet-Fours : autant de réalisations et de projets engagés « *qui n'ont vu le jour que dans le cadre d'un dialogue renforcé entre les agriculteurs et les acteurs du territoire* ».

Les polémiques récentes relatives aux dérogations décidées pour l'utilisation des néonicotinoïdes et plus largement s'agissant de l'utilisation des intrants illustrent la difficulté du monde agricole à témoigner de son évolution.

Frédéric Esmiol évoquera enfin la nouvelle organisation fonctionnelle de la chambre mise en œuvre à partir de décembre 2020. « *Il est important, dans un département où la ruralité occupe 100 % du territoire, d'entretenir des liens étroits entre notre institution et les collectivités territoriales. Les territoires, quels que soient leurs atouts ou leurs handicaps, doivent être créateurs de valeur et levier de croissance économique. Tantôt plébiscitée, tantôt critiquée par l'opinion publique, l'agriculture a du mal à communiquer, à se faire entendre, à témoigner de son évolution, ainsi que de sa capacité à répondre à la demande sociétale. Les polémiques récentes relatives aux dérogations décidées pour l'utilisation des néonicotinoïdes et plus largement s'agissant de l'utilisation des intrants en sont la parfaite illustration. Il me semble urgent de rétablir une information de qualité* ».

Questions d'actualité

Lors de l'examen des questions d'actualité, le président de la FDSEA 04 Laurent Depieds se réjouira de la finalisation de la Charte riverains départementale validée et signée par les pouvoirs publics. « *Une belle réussite du travail effectué sur le département* ». Le troisième vice-président de la CA 04 Gérard Brun évoquera le plan d'action sécheresse. « *On ne peut pas avoir des règles différentes d'un département à l'autre* ». Il évoquera aussi le classement en ZRE du Jabron et la cartographie des cours

d'eau. « *On souhaite la rédaction d'un guide d'entretien* ». « *On entre dans le concret, dira alors Julien Barboni, secrétaire adjoint, à propos de l'irrigation du plateau de Valensole. Après le recensement des besoins des exploitants, l'enquête de faisabilité va démarrer en décembre pour une mise en eau 2024* ».

L'installation sous assistance

« *178 personnes reçues au point accueil installation 252 l'année précédente* », dira Mickaël Juran. 43 % des nouveaux installés disposent d'un diplôme agricole. 40 DJA seront réalisées cette année. 59 % se sont installés hors cadre familial. La moitié pense produire en circuits courts. En 2019, une enquête a été lancée sur les nouveaux installés avec un programme de suivi du jeune installé à la clé avec l'appui de la Safer et de la chambre. Côté cession d'activité, 40 dossiers retraite transmission ont été traités contre 30 l'année précédente. « *Le problème du foncier demeure problématique dans l'installation des jeunes agriculteurs* », commentera Yannick Becker. « *On va créer un groupe de travail sur le foncier* » avec la mise en place d'outils spécifiques, ajoutera Laurent Depieds.

Le loup et les sangliers

« *537 sangliers ont été prélevés au cours de 291 battues* », dira Olivier Pascal, deuxième vice-président de la chambre d'agriculture. Des statis-

tiques quasi-identiques à celle de l'année dernière.

Côté prédation, on recensait fin novembre 489 attaques de loup qui ont fait 1 485 victimes, soit des chiffres en légère baisse par rapport à l'année dernière, respectivement moins 20 et moins 13 %, tempérés par une montée lente et régulière des attaques sur les bovins avec 26 victimes. Au niveau national, on compte 103 loups tués, dont 12 dans le département avec un plafond de prélèvement prévu à 110 loups à la fin de l'année. Côté chiens de protection, on constate que les touristes sont allés cet été davantage dans les secteurs de montagne qu'au bord de mer d'où une proportion de problèmes avec les troupeaux et des suites judiciaires plus nombreuses. « *Une situation intenable pour les éleveurs* », commentera Laurent Depieds. « *800 chiens dans notre département, ajoutera Jean-Paul Comte, et autant de contraintes intenable pour les éleveurs* ». « *La région propose une aide pour financer le recours à un avocat* », indiquera Eliane Barreille vice-présidente du conseil régional déléguée au pastoralisme.

La préfète Violaine Démaret : dialogue et concertation

« *La diversité agricole, c'est une vraie chance pour ce département* », dira Violaine Démaret. Rappelant ses priorités lors de sa prise de fonctions en août dernier, elle évoquera la crise sanitaire et en deuxième

position le soutien à l'agriculture. La préfète souhaitera un bon élargement du département au Plan de relance via des appels à projet agricoles. Concernant la PAC, « *on a bien obtenu un montant de 62,45 milliards d'euros pour la France, ce qui appelle à une certaine sérénité* ». Concernant la main-d'œuvre, « *il faut corriger certaines pratiques et remettre en selle le Forum de l'emploi agricole* ».

« *Il faut qu'on soit dans le dialogue et la concertation sur la problématique du voisinage agricole et des épandages de produits phytosanitaires* », ajoutera-t-elle, évoquant aussi le travail accompli pour la charte départementale ou la gestion de l'eau (...). Malgré un octobre rouge, on a des chiffres en baisse pour le loup. Pour le patou, c'est un sujet compliqué. L'éleveur n'a pas à supporter les conséquences de la gestion des chiens de protection. À propos de l'abattoir de Seyne, pas question de laisser ouvrir un établissement qui met en cause la santé publique. « *Il faut tout remettre à plat* », estime la représentante de l'État qui se réjouit par ailleurs du projet d'agrandissement des écuries prévu en 2021.

« *Je veux vous appuyer pour une meilleure communication du monde agricole notamment en direction des jeunes générations* », a-t-elle ajouté avant d'exprimer le souhait de retrouvailles républicaines et conviviales en plein air au plus tôt !

B.F.